

M. Patrick Lipton ROBINSON

(juge à dater du 6 février 2015)

Né le 29 janvier 1944 à la Jamaïque.

Après avoir obtenu en 1964 une licence d'anglais, de latin et d'économie (University College of the West Indies à Londres), M. Robinson a exercé comme professeur d'anglais diplômé à la Jamaïque de 1964 à 1966. Admis au barreau en 1968, il a alors débuté une longue et brillante carrière de plus de trente ans dans la fonction publique jamaïcaine. De 1968 à 1971, M. Robinson a été *Crown Counsel* au Bureau du Procureur général. Entre 1972 et 1998, après avoir brièvement servi en tant que conseiller juridique auprès du ministère des affaires étrangères, il a poursuivi sa carrière au sein du ministère de la justice, tout d'abord en tant que *Crown Counsel*, puis en tant qu'*Attorney-General* adjoint principal, directeur de la division du droit international, puis *Solicitor-General* adjoint.

La longue expérience de M. Robinson au sein de l'ONU a débuté en 1972, lorsqu'il est devenu le représentant de la Jamaïque à la Sixième Commission (commission chargée des affaires juridiques) de l'Assemblée générale des Nations Unies, fonction qu'il a occupée pendant 26 ans. Il a joué un rôle déterminant dans divers travaux de la Commission, notamment dans la définition de l'agression et dans le projet de statut d'une cour pénale internationale. De 1981 à 1998, il a dirigé plusieurs délégations jamaïcaines chargées de négocier des traités dans différents domaines, dont l'extradition, l'entraide judiciaire, la délimitation maritime, ainsi que la promotion et la protection des investissements.

M. Robinson a été membre de nombreux organes internationaux. Membre de la Commission interaméricaine des droits de l'homme de 1988 à 1995, il en est devenu le président en 1991. Il a contribué au développement d'un corpus de lois relatives aux droits de l'homme pour le système interaméricain. En sa qualité de membre de la douzième Commission droit international de 1991 à 1996, il a participé au groupe de travail qui a élaboré le projet de statut d'une cour pénale internationale. M. Robinson a également été membre de la Commission nationale de vérité et de justice en Haïti de 1995 à 1996, ainsi que du Comité international de bioéthique de l'UNESCO de 1996 à 2005, dont il a été le vice-président de 2002 à 2005. Il a représenté la Jamaïque auprès de plusieurs organes des Nations Unies, notamment la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) et la Commission des sociétés transnationales, qu'il a présidée lors de sa douzième session en 1986. Il a également représenté la Jamaïque à toutes les sessions de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et a été accrédité comme ambassadeur auprès de celle-ci pour la session de 1982.

M. Robinson a été élu juge du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie en 1998 et l'a présidé de 2008 à 2011. Il a également été arbitre dans plusieurs différends en vertu de la Convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements.

M. Robinson a obtenu son diplôme d'avocat au Middle Temple, à Londres. Il est titulaire d'une licence d'anglais, de latin et d'économie de l'University College of the West Indies (Londres), d'une licence en droit (avec mention) de l'Université de Londres et d'une maîtrise en droit international dans les domaines du droit de la mer, du droit aérien, des traités et des conflits armés du King's College de l'Université de Londres. Il est également titulaire du Certificat de l'Académie de droit international de La Haye.